



Les engagements de rentrée de la DG seront-ils tenus ?

Lors du dernier CSAR, la DG s'est engagée sur plusieurs axes :

- la sécurité et la protection des agents
- l'indemnitaire et le déroulement des carrières
- Le numérique/IA (intelligence artificielle) au regard de l'exercice des missions et des conditions de travail

Espérons que les résultats soient à la hauteur des paroles prononcées, car pour l'instant, le constat démontre plutôt :

- des suppressions d'emploi qui pèsent de plus en plus sur les services
- une augmentation du point d'indice ridicule vis-à-vis de l'inflation et des hausses diverses et variées (EDF, carburant, taxes foncières, ...)
- si le recours à l'IA se conclut par l'armageddon dans les services comme c'est le cas avec GMBI, l'indemnitaire ne va pas suffire. **Il va falloir une prime de risque compte-tenu des burn-out latents !**



Les risques invisibles : les femmes, premières victimes ignorées

Le manque de prise en considération par les pouvoirs publics des problématiques auxquelles sont exposées les femmes dans leur activité professionnelle, a été pointé dans un rapport de la délégation aux droits des femmes du Sénat, après une enquête de six mois sur les liens entre travail et santé des femmes.

Alors que le nombre d'accidents du travail des femmes explose depuis vingt ans, ces liens demeurent encore «impensés » selon ce rapport : elles sont «davantage exposées à des risques invisibles et silencieux», les statistiques genrées sont, elles, «insuffisamment exploitées», et les politiques de prévention sont «focalisées sur l'homme moyen», afin de ne pas faire de discriminations entre les salariés... Elles sont aussi les premières victimes de TMS (troubles musculo-squelettiques) et trois fois plus nombreuses que les hommes, à faire état de troubles psychiques liés au travail.

Statistiques genrées « très peu exploitées »

Quand elles existent, ces statistiques sont très peu exploitées. Pourquoi par ailleurs, l'Assurance-maladie ne s'empare-t-elle pas des statistiques sexuées relatives aux accidents du travail qu'elle détient ?

Le secteur du nettoyage est un exemple dont les pouvoirs publics devraient s'emparer : y travaillent en majorité des femmes en précarité, âgées de +50 ans, qui en plus de la pénibilité sont exposées en moyenne à 7 produits cancérigènes.

Équipements pensés pour « l'homme moyen »

Restons dans le domaine du nettoyage : les gants de protection utilisés par les soignantes et les femmes de ménage sont trop grands et laissent passer les produits.

Focaliser sur l'homme moyen, c'est penser pour son gabarit et cela a des conséquences sur les équipements de prévention, sur le matériel et les postes de travail.

Du coup, les femmes sont exposées à des risques encore mal mesurés, soumises à des carrières moins linéaires que les hommes. Et elles ne sont que 23 % à bénéficier du compte personnel de prévention.



Aller vers plus d'équité

Par ailleurs, le rapport pointe la nécessité d'ajouter l'endométriose - enjeu de santé publique mais aussi «d'égalité professionnelle » - à la liste des affections de longue durée. Il plaide aussi pour l'adaptation des conditions de travail, ainsi que pour la sensibilisation des employeurs et des médecins du travail aux pathologies liées à la variation des cycles hormonaux, notamment lors de la ménopause.

« Adopter une approche genrée »

Ce rapport a défendu la nécessité d'adopter une «approche genrée de la santé des femmes au travail » et de créer une «prise de conscience au niveau de la société, des employeurs et au niveau syndical» et a émis des pistes :

- adapter les mesures de prévention, notamment dans les secteurs féminisés,
- réviser les critères de pénibilité pour améliorer la reconnaissance des maladies professionnelles chez les femmes.

Preuve en a été faite lors de la FS 19/09/2023 lorsqu'a été évoquée le matériel de ménage de Saint-Junien. Il faudra également que la DDFIP 87 investisse dans des aspirateurs maniables et de qualité pour nettoyer la moquette qui sera installée sur le site Cruveilhier tel que cela a été validé par la Direction.